

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026

FAIRE MIEUX!

À MAISONS-ALFORT



ERIK PAGÈS

CANDIDAT-MAIRE

MERIVAN ALTUN

DEUXIÈME DE LISTE





ERIK PAGÈS

34 ANS, RESPONSABLE LOGEMENT EN MAIRIE

CANDIDAT-MAIRE

« Maisonnais depuis 12 ans, j'ai l'honneur de mener la liste Faire Mieux à Maisons-Alfort aux élections municipales 2026.

Engagé à vos côtés depuis de longues années, j'ai représenté la gauche à l'élection législative de 2022, à laquelle j'ai atteint le second tour. Ensemble, nous avons mené de nombreuses luttes pour défendre nos services publics, nos écoles, nos logements, notre santé, nos transports et nos bureaux de poste. Ces luttes, nous les avons menées face à la droite dure locale qui monopolise le pouvoir dans notre commune depuis 80 ans. Professionnel du logement public, le droit au logement digne pour tous est le combat de ma vie. Je suis fier de porter un vrai programme de rupture avec les politiques mortifères de la droite.

Ensemble, nous nous battons pour une ville où l'on vit mieux, avec des services publics de qualité, une ville qui permet l'émancipation de toutes et tous, une ville qui prend soin de ses habitant-e-s et ne laisse personne de côté. »

MERIVAN ALTUN

22 ANS, ÉTUDIANTE

2^E

DE LISTE

« Je m'engage pour faire de Maisons-Alfort une ville inclusive, où celles et ceux qu'on n'entend jamais sont enfin représenté-es et entendu-es. »



MARC MANGIN

40 ANS, ENSEIGNANT

3^E

DE LISTE

« Je m'engage pour que Maisons-Alfort devienne une ville solidaire et vivante, engagée pour notre jeunesse. »



CÉCILE PIGUEL

43 ANS, CADRE EN ASSOCIATION

4^E

DE LISTE

« Maman solo, je m'engage pour une ville attentive aux plus fragiles et qui garantit l'égalité des chances. »



ABSENT-E LE JOUR DU VOTE ?

Vous pouvez donner une procuration !
L'un-e de nos militant-e-s la prendra en charge.



LISTE SOUTENUE PAR VOS DÉPUTÉ-ES DU VAL-DE-MARNE

Mathilde PANOT

Louis BOYARD

Clémence GUETTÉ

REJOIGNEZ-NOUS !

@lfi.maisonsalfort

LFI Maisons-Alfort

ma.france.insoumise@gmail.com

actionpopulaire.fr

FAIRE MIEUX !

À MAISONS-ALFORT



LA
FRANCE
INSOUMISE



PROGRAMME MUNICIPAL ***2026 - 2032***

TABLE DES MATIÈRES

AGIR POUR NOTRE SANTÉ 3

LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE 4

LA VILLE DE TOUS LES ÂGES DE LA VIE 8

GARANTIR LES DROITS ESSENTIELS 10

AGIR CONTRE L'EXCLUSION 13

UNE VILLE PLUS DÉMOCRATIQUE 15

DÉVELOPPER LA VIE LOCALE 17

AGIR POUR NOTRE SANTÉ

DANS TOUS LES QUARTIERS

À Maisons-Alfort, l'offre de santé est inégale entre les quartiers. Alors que les quartiers de Charenton-le-Pont, Alfort et du Centre bénéficient de nombreux cabinets de médecins généralistes et spécialistes, les quartiers des Planètes, des Juilliottes, d'Hector Berlioz et du Liberté - Vert de Maisons se partagent seulement 22% des médecins, alors qu'ils représentent 47% de la population de la ville.

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DE TOUTES ET TOUS

- Créer un centre municipal de santé accessible à toutes et tous, qui pratique le tiers payant et sans dépassement d'honoraires.
- Mettre en place une mutuelle municipale accessible à toutes et tous :
 - ➔ sans délai de carence,
 - ➔ sans frais de dossier,
 - ➔ sans questionnaire médical, sélection de risques, condition d'âge,
 - ➔ pour toute personne résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.
- Former massivement la population aux premiers secours, à tous les âges.

COMBATTRE LA POLLUTION DE NOTRE AIR

- Défendre un moratoire sur le projet d'incinérateur de Vitry-sur-Seine afin que le Val-de-Marne ne soit pas la poubelle de Paris
- Exiger une enquête indépendante sur les risques pour notre santé des rejets de l'usine Biospringer et faire payer une redevance au groupe Lesaffre pour les nuisances que subissent les Maisonnais-es
- Lutter pour réduire au maximum l'impact environnemental du 3e four de l'incinérateur de Créteil

METTRE EN PLACE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE À MAISONS-ALFORT

Aujourd'hui, la ville ne prend pas assez au sérieux les enjeux climatiques et écologiques qui pèsent de plus en plus sur les habitant·es, surtout les plus fragiles.

Nous devons faire mieux.

ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Lancer un grand plan de rénovation des bâtiments publics, notamment les écoles et les centres socio-culturels
- Adopter un plan canicule recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables (personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, sans domicile fixe)
- Rendre gratuit et prioritaire l'accès à la piscine et à la plage des bords de Marne aux personnes à risque en période de canicule
- Proposer un plan de développement des îlots de fraîcheur végétaux contre les effets des canicules, ainsi qu'un plan de renaturation d'une partie des sols pour lutter contre les inondations et les ruissellements
- Débétonner et végétaliser les cours d'école pour les transformer en « cours oasis »
- Intégrer une option végétarienne pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux ; protéiné et complet (remplissant tous les besoins nutritifs et s'appuyant sur un cahier des charges précis)
- Développer les légumeries municipales du fort de Charenton, pour la restauration collective

SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION

- Mettre en place une ressourcerie municipale permettant la collecte et la valorisation des objets du quotidien (tondeuse, outillage divers, etc.), proposant des formations et des partenariats avec des associations comme les Compagnons Bâisseurs pour accompagner les habitant·es et notamment les plus précaires à la rénovation et l'entretien de leur habitation et/ou de leur jardin
- Voter en conseil municipal une trajectoire de réduction des émissions des gaz à effet de serre pour le patrimoine et les services publics
- Réduire les déplacements en voiture des agents et élus municipaux :
 - ➔ Favoriser les réunions en visioconférence quand c'est possible
 - ➔ Constituer un parc municipal de vélos électriques
 - ➔ Choisir des véhicules petits, légers et 100% électriques lors du renouvellement du parc automobile
- Ajouter des clauses environnementales (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à chaque achat municipal ou intercommunal
- Proposer un plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques, adossé à une ligne budgétaire dédiée et déclinée dans l'ensemble des champs d'action municipaux (temps périscolaires, politique jeunesse, centres socio-culturels, soutien au monde associatif)
- Mettre en place un plan de formation et de montée en compétences sur les enjeux écologiques pour l'ensemble des agents de la ville, tout particulièrement dans les métiers avec de fortes modifications des pratiques professionnelles (espaces verts, bâtiment, voirie)
- Privilégier les énergies vertes dans les contrats d'approvisionnement de la commune
- Planter des arbres fruitiers dans la ville en mélangeant les espèces régionales et les espèces adaptées à l'évolution prévisible du climat sur 30 ans et étudier l'impact des pollens sur les habitant·es
- Développer les jardins partagés, ouverts et conviviaux, pour recréer du lien social et renouer avec la nature en ville
- Lutter contre la pollution lumineuse : extinction hors temps d'activité – sauf cas exceptionnel – des éclairages des boutiques, magasins, bureaux, etc. éclairages à la demande et à détection de mouvement

- Accélérer la transformation de l'éclairage public : passer au 100% d'éclairage LED au cours du mandat pour un éclairage vertueux et moins coûteux
- Interdire les publicités pour la malbouffe, jeux d'argents... proche des espaces scolaires
- Sortir de l'usage des produits chimiques (toxiques, perturbateurs endocriniens) dans les crèches, écoles, maisons de retraite, bâtiments municipaux et intercommunaux en créant un dialogue avec les experts en la matière qui travaillent à l'Anses
- Accompagner les habitant·es pour garantir l'application du « zéro phyto » partout (jardins partagés, journée d'éducation populaire avec les agents municipaux...)
- Favoriser l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces communaux (dans des endroits adaptés : Parc des Hannetons, Planètes, Vert de Maisons...)
- Mettre en place des dispositifs de partage des aliments consommables (soutien aux associations de collecte des invendus, action d'éducation à la cantine, etc.)
- Valoriser et soutenir les commerces en vrac, mettre en place un dispositif municipal de consigne pour les bouteilles en verre

FAIRE DE L'EAU UN BIEN COMMUN

- Revenir à une gestion publique de l'eau en régie en sortant de la gestion privée de l'eau
- Instaurer une tarification progressive et différenciée selon les usages (professionnels, domestiques, administratifs) et les mésusages (confort, luxe) avec la gratuité des premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour le nettoyage des rues, l'arrosage des plantations municipales et des jardins collectifs
- Installer davantage de fontaines à eau potable dans l'espace public

SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES DROITS ET CONDITIONS DE VIE DES ANIMAUX

- Créer un parc pour chiens sécurisé afin de permettre à ceux-ci, ainsi qu'à leurs maîtres et aux habitant·es d'évoluer en toute sérénité
- Lutter contre la prolifération des animaux liminaires (rats, perruches) en privilégiant les solutions non cruelles quand elles existent (ultrasons, stérilisations, pigeonniers contraceptifs...) en s'appuyant sur les compétences disponibles à l'école vétérinaire d'Alfort
- Réaliser l'atlas de la biodiversité communale (ABC) en partenariat avec la maison de l'environnement
- Attribuer une délégation relative à la condition animale à un·e membre du conseil municipal
- Accompagner et organiser la stérilisation des chats errants par la municipalité via la signature d'une convention avec des associations pour la capture, la stérilisation et l'identification des chats des rues jusqu'à leur remise en liberté à l'appui de dispositifs tels que Chatipi ou leur placements en refuge
- Soutenir les refuges pour animaux abandonnés ou maltraités, notamment en renforçant les partenariats de la ville avec le refuge de l'Ecole Vétérinaire

FAIRE LE MAÏSONS-ALFORT

DE TOUS LES ÂGES DE LA VIE

DÉVELOPPER LE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

- Créer 200 places en crèches au cours du mandat :
 - ➔ Augmenter la capacité d'accueil des crèches
 - ➔ Recruter davantage de personnel de façon pérenne
- Favoriser l'implantation d'assistantes maternelles
- Rendre la procédure d'attribution des places en crèches plus transparente et plus rapide en créant un guichet unique de demande de place pour les crèches associatives, familiales, parentales ou municipales

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DE NOS ENFANTS À L'ÉCOLE

- Mettre en place une cantine scolaire 100% bio et gratuite
- Recruter des animateurs et ATSEM de façon pérenne et en nombre suffisant pour accueillir les enfants en centre de loisirs
- Mettre en place la gratuité des fournitures scolaires avec la distribution un kit contenant tout le nécessaire à la rentrée pour toutes les familles qui le demandent
- Créer une délégation relative aux droits des enfants
- Ouvrir des jardins potagers biologiques cultivés par les élèves dans les écoles
- Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation, à la saisonnalité des fruits et légumes et de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Garantir un réel soutien scolaire durant le temps d'étude après les cours, avec la présence d'au moins un enseignant (gratuit pour les boursiers puis tarif défini en fonction du quotient familial)

- Garantir la mise aux normes pour l'accueil des PMR (personnes à mobilité réduite) de toutes les écoles
- Travailler sur la prévention anti-discrimination avec des interventions régulières dans les écoles, en partenariat avec des associations afin de lutter contre le harcèlement, le racisme, les discriminations LGBTQIA+

AGIR POUR NOTRE JEUNESSE

- Créer un programme SOS Stages pour accompagner les jeunes en formation qui rencontrent des difficultés pour trouver un stage ou une alternance
- Favoriser l'organisation de stages notamment pour le BAFA pour que les jeunes puissent se former dans les structures municipales
- Créer un conseil local de la jeunesse rassemblant les différentes instances : écoles, collèges, lycées, QJ, médiathèque
- Réadapter le Quartier Jeunes pour dynamiser le lieu et en faire un véritable lieu de création pour les jeunes

AGIR POUR NOS AÎNÉ·ES

- Défendre le service public de la dépendance, avec des résidences seniors et des EHPAD de qualité et accessibles à toutes les bourses
- Construire les liens intergénérationnels avec la mise en place de repas hebdomadaires dans les cantines d'école ouverts aux seniors et en facilitant la mise en relation des personnes âgées avec les associations de soutien scolaire
- Mettre en place un système d'aide aux aidants, à travers l'expertise d'associations et de personnels municipaux engagés et présentes à Maisons-Alfort;
- Obtenir d'Île-de-France mobilités des bus mieux adaptés aux besoins des personnes âgées (passages plus fréquents, bus et arrêts accessibles, places prioritaires...).

GARANTIR LES DROITS ESSENTIELS

POUR BIEN VIVRE À MAISONS-ALFORT

GARANTIR LE DROIT AU LOGEMENT DIGNE POUR TOUTES ET TOUS

- Bloquer les loyers des HLM gérés par la ville (Maisons-Alfort Habitat)
- Défendre l'encadrement des loyers du secteur privé en menant la bataille au sein de la Métropole du Grand Paris et de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois
- Mettre fin au clientélisme et à l'opacité dans l'attribution des logements, avec des critères d'attribution clairs et transparents pour toutes et tous
- Construire davantage de logements sociaux (pour atteindre 30% de logements sociaux)
- Garantir plus de transparence dans le calcul des charges par les bailleurs sociaux
- Créer plus de places d'hébergement à Maisons-Alfort
- Réduire la vacance de logement :
 - ➔ Mettre en place la réquisition de logements durablement vacants pour lutter contre le sans-abrisme;
 - ➔ Taxer davantage les logements vacants et les résidences secondaires
 - ➔ Augmenter la taxe de séjour pour les touristes
 - ➔ Réduire à 90 jours la location en meublé de tourisme (type Airbnb)
- Créer des cellules de défense des locataires, incluant les logements étudiants et foyers de jeunes travailleurs
- Prendre des arrêtés anti-expulsion locative sans solution de relogement pérenne et se coordonner avec les maires qui prennent de tels arrêtés pour faire reconnaître leur légalité
- Créer ou développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.)
- Lutter contre les marchands de sommeil avec la mise en place du permis de louer

- Favoriser l'accès à la propriété aux Maisonnais-es non spéculatif avec le développement du bail réel solidaire
- Créer une permanence d'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement : montage de dossiers, recherche de subventions et si possible versement d'un complément financier

GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS POUR TOUTES ET TOUS

- Défendre le maintien de tous les guichets (notamment les bureaux de poste régulièrement menacés de fermeture)
- Garantir le choix entre démarche physique ou dématérialisée, en s'assurant que toute dématérialisation de service public ne signifie pas la fermeture de l'accueil physique

FACILITER LES DÉPLACEMENTS À MAISONS-ALFORT POUR TOUTES ET TOUS

- Rétablir au niveau municipal le remboursement à 50% du pass Navigo supprimé par Olivier Capitanio à la tête du département du Val-de-Marne : pour les étudiants, les personnes en situations de handicap, les bénéficiaires de petites retraites et les personnes sous le seuil de pauvreté.
- Défendre la hausse de fréquence des bus, notamment dans les quartiers les plus isolés (lignes 107, 172, 181 et 372)
- Sécuriser les passages piétons aux alentours des écoles avec l'embauche de personnel municipal pour faire traverser les enfants
- Adopter une tolérance zéro pour les abus de stationnement des véhicules dans les cas suivants :
 - ➔ Mise en péril de la sécurité des piétons
 - ➔ Entrée/sortie des écoles
 - ➔ Stationnements réservés aux personnes en situation de handicap, véhicules de secours et professions médico-sociales

COMMENCER LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIE PUBLIQUE

- Mettre en place un plan vélo cohérent, pour accompagner l'évolution du nombre de cyclistes :
 - ➔ Développer les pistes et voies cyclables
 - ➔ Créer des zones 30 dans les quartiers pavillonnaires sur toutes les rues à sens unique, permettant la circulation des vélos dans les 2 sens;
 - ➔ Développer le stationnement sécurisé pour vélos (boxs, abris-vélos, arceaux) sur l'ensemble de l'espace public et notamment à proximité des écoles, services publics, commerces et imposer leur création lors des rénovations de résidences HLM
 - ➔ Favoriser les bourses à vélos et ateliers de réparation en travaillant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Réaménager les axes à fort débit :
 - ➔ Rue du 11 novembre 1918 concentrant de nombreuses activités sportives ainsi qu'un supermarché
 - ➔ Avenue de la République qui permet la traversée la ville d'est en ouest
 - ➔ Rue Eugène Renault
 - ➔ Rue Victor Hugo avec la présence d'un collège, d'une école et d'infrastructures culturelles et sportives
 - ➔ Rue Carnot

GARANTIR LE DROIT À LA SÛRETÉ DE TOU·TE·S LES MAISONNAIS·ES

- Faire de la police municipale une vraie police de proximité, avec davantage de présence humaine de jour comme de nuit
- Créer des postes de médiateurs pour favoriser le vivre-ensemble dans tous les quartiers
- Travailler étroitement avec la police nationale et judiciaire pour démanteler les trafics de drogue

AGIR CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS ET AGIR POUR L'ÉGALITÉ

- Mettre en place un lieu d'accueil et d'accompagnement juridique, social et psychologique pour les personnes victimes de discriminations et de violence en coopération avec des associations
- Constituer le maire en partie civile lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme, sexisme ou LGBTQIphobie dans la commune
- Créer des places d'hébergement supplémentaires pour les femmes victimes de violence
- Former les agent·es de la collectivité et notamment la Police Municipale aux problématiques du sexisme, des questions LGBTQI+ pour lutter contre les stéréotypes et permettre une bonne orientation des personnes victimes
- Lancer un grand plan de féminisation des noms de rues de Maisons-Alfort

MIEUX ADAPTER LA VILLE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Adapter les trottoirs aux personnes à mobilité réduite
- Garantir l'accès à tous les bâtiments publics pour toutes et tous, en installant des accès PMR et si nécessaire des ascenseurs dans les bâtiments non équipés (conservatoire...)

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET SOUTENIR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

- Créer une carte famille monoparentale (sur le modèle des cartes famille nombreuse) donnant accès à des tarifications réduites notamment, ainsi qu'un accès simplifié aux services municipaux et associatifs
- Créer une aide financière mensuelle, sous condition d'accompagnement socio-professionnel, pour les personnes et les familles vivant sous le seuil de pauvreté
- Créer des toilettes publiques et des bains douches gratuits, accessibles et adaptés à toutes et tous
- Prendre des arrêtés municipaux d'interdiction des coupures d'eau et d'énergie
- Aider au développement d'épiceries sociales et solidaires par des subventions et par la participation à l'achat de denrées alimentaires
- Développer, en lien avec les associations, la distribution de colis repas et vêtements pour les familles, les jeunes et les personnes âgées en difficulté
- Développer un service de bagagerie pour les personnes sans-abri, refuser les dispositifs tournés contre elles (arrêtés anti-mendicité, mobilier anti-SDF)
- Proposer une simulation sur « mesaides.gouv.fr » à tout·e nouvel·le arrivant·e dans la commune
- Développer les services de traduction pour l'accès aux services publics

FAIRE DE MAISONS-ALFORT UNE VILLE PLUS DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATRICE

REDONNER LE POUVOIR AUX MAISONNAIS·ES

- Créer un référendum d'initiative citoyenne (RIC) municipal qui permettra aux Maisonnais·es de soumettre une proposition par référendum dès lors qu'une pétition réunit au moins 10 % des habitant·es
- Mettre en place un budget participatif pour 10% du budget d'investissement la première année avec l'objectif d'atteindre les 25% à la fin du mandat, c'est-à-dire permettre aux habitants de proposer des projets, qui seront ensuite soumis au vote, sous réserve de la légalité
- Mettre en place des consultations sur les grands projets de la ville
- Instaurer des réunions citoyennes par quartiers, à fréquence régulière, composées d'habitant·es, dont une partie tirée au sort, animées par une équipe paritaire et dotées d'un budget participatif en fonctionnement et en investissement, ouvertes à tous·tes les habitant·es de plus de 16 ans, même ceux ne possédant pas la nationalité française
- Faire signer aux élu·es une charte dans laquelle ils s'engagent individuellement à respecter une votation sur leur révocation dans le cas où 10 % du corps électoral signe une pétition vérifiée le demandant
- Ouvrir toutes les commissions municipales et intercommunales aux élu·es d'opposition
- Augmenter le nombre de panneaux d'expression libre et les rendre plus visibles

METTRE EN PLACE UNE PRATIQUE EXEMPLAIRE ET TRANSPARENTE DU POUVOIR

- Filmer et diffuser en direct tous les conseils municipaux
- Exiger des élu·es la publication de tous leurs rendez-vous avec les représentant·es d'intérêts privés ; refuser cadeaux, gratifications, avantages en nature de toute sorte venant d'entreprises
- Exiger le plein respect de la Charte Anticor par tous·tes les élu·es

- Rendre publique la déclaration de patrimoine du maire
- Supprimer le recours aux voitures avec chauffeurs et aux voitures de fonction attribuées (remplacées par un parc commun pour la mairie) et instaurer la sobriété dans l'octroi d'avantages matériels aux élu·es (véhicules de fonction, etc.)
- Encadrer l'usage des frais de réception pris en charge par les finances municipales
- Faire un audit des contrats signés par la majorité précédente et dénoncer les contrats déraisonnables pour les finances publiques municipales

AMÉLIORER LES DROITS ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX

- Mettre en place les 32h pour les agents soumis à des travaux pénibles, du travail de nuit ou le dimanche
- Engager un plan de suppression du temps partiel contraint dans la fonction publique municipale, notamment pour les animateurs et AESH
- Engager un plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes employé·es par la collectivité
- Associer l'ensemble des agents municipaux à l'élaboration des projets et des politiques municipales (projets de service...) et développer la formation des agents territoriaux pour accompagner l'évolution des services

FAIRE DE MAISONS-ALFORT UNE VILLE ENGAGÉE POUR LA PAIX ET LE DROIT INTERNATIONAL

- Soutenir tous les peuples opprimés, notamment en Palestine, Ukraine, Soudan, Iran et République Démocratique du Congo, par des jumelages et la participation à des programmes de solidarité

DÉVELOPPER LA VIE LOCALE

DÉVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE

- Mettre en place des critères transparents de subventions (nombre de personnes touchées, mixité de genre, accessibilité...)
- Créer un conseil de la vie locale et associative, incluant élu·es et représentant·es associatifs pour inclure les associations plus largement aux décisions liées à la vie locale de Maisons-Alfort
- Revoir le fonctionnement des offices municipaux des sports et de la culture pour les rendre plus ouverts aux habitant·es et aux représentant·es associatifs, et qu'ils permettent le développement de nouvelles associations

FAVORISER L'ACCÈS AUX SPORTS POUR TOUTES ET TOUS

- Ouvrir l'accès aux complexes sportifs aux habitant·es sur demande comme les terrains de foot lorsqu'ils ne sont pas utilisés par des associations
- Favoriser la mise en place de clubs inclusifs, permettant la pratique du handisport
- Soutenir la pratique sportive féminine et mixte en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une charte de lutte contre les discriminations dans le sport
- Développer une programmation culturelle municipale plus ouverte et inclusive, intégrant davantage d'artistes locaux
- Mettre en place une tarification sociale des équipements culturels
- Développer et démocratiser à tarif raisonnable l'accès aux salles communales pour des événements festifs (anniversaires, célébrations...)

DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA CULTURE AUX LOISIRS ET AUX ÉVÈNEMENTS FESTIFS, SPORTIFS ET CULTURELS

- Créer chaque été une fête itinérante avec des animations sportives, festives et culturelles
- Mettre en place des animations pour les enfants et des fêtes de quartier plusieurs fois par an dans tous les quartiers de la ville

- Faire appel à des artistes pour l'ensemble de la vie municipale (illuminations, fêtes de quartier ou de ville, projets d'aménagements...)
- Soutenir les artistes et équipes artistiques locales, notamment émergentes, grâce à des financements dédiés
- Favoriser l'implication citoyenne en consultant les habitant·es en matière de programmation artistique (cinéma, théâtre, expositions...), en permettant le développement de ciné-clubs dans le théâtre Debussy et en encourageant les projets d'éducation populaire
- Appliquer le 1 % artistique, c'est-à-dire la commande d'œuvres d'art dans la construction et la rénovation de chaque bâtiment public et prévoir des actions de médiation culturelle autour des oeuvres installées

DÉFENDRE LE COMMERCE ET L'EMPLOI LOCAL

- Moduler la taxe foncière afin de promouvoir les commerces de proximité au détriment du grand commerce destructeur d'emploi et du cadre de vie, en tenant compte de l'exemplarité en matière de circuits courts quand le type d'activité le permet
- Nommer un·e adjoint·e en charge de la ville productive, interlocuteur·ice des entreprises et des services de l'État
- Soutenir les emplois industriels locaux, et défendre leur maintien sur la ville (Sanofi, Biospringer...)
- Refuser le recours aux travailleurs détachés, en surveillant les clauses d'emploi et de sous-traitance des appels d'offres
- Créer des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) pour favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs...
- Insérer des clauses sociales, écologiques, de production locale et de création d'emplois locaux dans tous les marchés publics

FAIRE MIEUX!

À MAISONS-ALFORT

